

Miracle Eucharistique de PATIerno-NAPLES

ITALIE, 1772



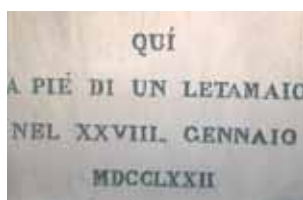
Le 29 août 1774, la Curie de l'Archevêché exprima un avis favorable sur le retournement miraculeux et l'inexplicable conservation des Hosties soustraites de l'église Saint-Pierre à Patierno le 24 février 1772. En 1971 a été proclamé l'Année Eucharistique du diocèse afin de faire prendre conscience du Miracle Eucharistique à la communauté du diocèse. Malheureusement en 1978 des voleurs ont réussi à s'emparer même du Reliquaire avec les Particules Miraculeuses de 1772.



Église Saint-Pierre, Patierno



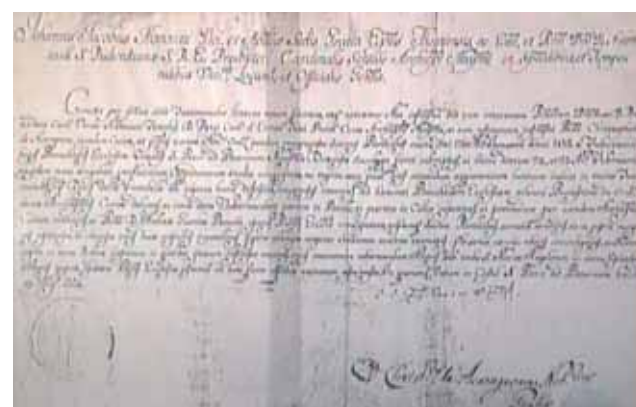
Pierre tombale érigée à l'endroit où furent trouvées les Hosties



Reliquaire du Prodigé



Gravure ancienne représentant le Miracle



Document dans lequel le Cardinal Ursi proclame l'église Saint-Pierre Sanctuaire diocésain eucharistique



En 1772, des voleurs restés inconnus soustraient plusieurs Hosties consacrées qui furent retrouvées un mois plus tard, complètement intactes, sous un tas de fumier dans les terres du duc Delle Grottolelle. Il fut possible de les retrouver grâce à l'apparition de mystérieuses lumières et d'une colombe sur le lieu où elles avaient été enterrées. Saint Alphonse Maria de Liguori décrit ce Miracle d'une façon détaillée. En plus la conférence des Particules correspondait parfaitement à celle du fer employé pour leur composition et incision appartenant à l'église Saint-Pierre. Le Vicaire Général, Monseigneur Onorati, rédigea les procès verbaux du procès diocésain qui dura deux ans, de 1772 à 1774 et appliqua les scellés avec de la cire rouge d'Espagne sur le nœud du lacet qui nouait les « deux burettes emboîtées d'argent ». Dans les procès verbaux on peut lire : « Nous disons,

nous décrétons et nous déclarons que ladite apparition des lumières et la conservation intacte des Particules sacrées pendant tant de jours sous terre, a été et est un authentique Miracle opéré par Dieu. »

Parmi les divers témoignages, il y eut aussi ceux de trois hommes de sciences dont Domenico Cotugno de l'Université de Naples qui s'exprima ainsi à ce sujet : « L'extraordinaire apparition des lumières, changée en tant de manières et la conservation intacte des Particules déterrées, ne peuvent s'expliquer par des principes physiques et dépassent les forces naturelles. Par conséquent on doit les considérer miraculeuses. »

En 1972, le Professeur Pierre De Franciscis, enseignant de physiologie humaine à l'Université

de Naples, confirma cette sentence dans sa « Relation sur la découverte des Hosties sacrées le 24 février 1772 à Patierno dans l'église Saint-Pierre ». En 1967, le Cardinal Archevêque Corrado Ursi écrivait dans une Bulle proclamée à l'occasion de l'élévation de l'église Saint-Pierre en Sanctuaire Diocésain Eucharistique : « Le Prodigé de Saint-Pierre à Patierno est un don et un avertissement divin pour tout notre archidiocèse. Sa voix ne doit pas s'affaiblir, mais doit pousser efficacement les fidèles à considérer le message concernant le "Pain de la vie pour le salut du monde, lancé par Jésus à Cafarneau". »